

MEDIA CONTENT COALITION

Droit d'auteur : la Media Content Coalition applaudit les mesures du gouvernement fédéral en vue de boucher les échappatoires

Ottawa, le 12 décembre 2001 – Aujourd'hui, la Media Content Coalition (coalition du contenu médiatique), qui est un groupe de coordination représentant des auteurs, des réalisateurs de films, des téléastes et des radiotélédiffuseurs canadiens, faisait l'éloge du gouvernement fédéral pour avoir apporté des modifications précisant l'intention du Parlement à l'égard de l'article 31 de la *Loi sur le droit d'auteur*.

« Nous sommes heureux de constater que le gouvernement prend des mesures pour s'attaquer de front à ce domaine obscur de la *Loi sur le droit d'auteur*, et nous tenons à féliciter les ministres Copps et Tobin d'avoir passé à l'action concernant cette question fort importante, a déclaré M. Michael McCabe, président et directeur général de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Nous devons toutefois nous souvenir que des défis de taille nous attendent. Par conséquent, nous exhortons le Parlement à se pencher sur cette question dès la reprise de la séance en 2002. »

« Ces modifications donnent un regain de confiance à notre industrie, a affirmé M^{me} Elizabeth McDonald, présidente et directrice générale de l'Association canadienne de production de film et de télévision. Elles nous permettront d'offrir des émissions de télévision et des films sur Internet de façon ordonnée et autorisée, qui se veut également en harmonie avec les lois partout ailleurs dans le monde. »

« Voilà déjà deux ans depuis l'apparition de iCrave TV, événement qui a entraîné une quantité notable de discussions et de délibérations ouvertes concernant l'échappatoire possible que renferme la *Loi sur le droit d'auteur*, de dire M. Doug Frith, président de l'Association canadienne des distributeurs de films. Ce dialogue continu a débouché sur ces mesures positives en vue de boucher l'échappatoire par le biais de modifications à l'article 31. »

La Media Content Coalition a été mise sur pied par l'Association canadienne de production de film et de télévision (ACPFT), l'Association canadienne des distributeurs de films (ACDF) et l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR). D'autres domaines créatifs l'appuient également dans le but de réagir aux menaces faites à la propriété intellectuelle canadienne par la retransmission non autorisée sur Internet.

- 30 -

Communiquer avec les personnes suivantes pour tout complément d'information :

Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)

Kelly Beaton au (613) 233-4035, poste 351

Association canadienne de production de film et de télévision (ACPFT)

Jane Thompson au (613) 233-1444, poste 234

Association canadienne des distributeurs de films (ACDF)

Doug Frith au (416) 961-1888